

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, 17/04/2025

Renforcement de la trésorerie des exploitations agricoles : le ministère en charge de l'agriculture finance, dans le cadre des prêts de consolidation, les commissions de garanties de Bpifrance

Ce dispositif vise à répondre aux difficultés structurelles des agriculteurs en facilitant l'accès à des solutions de refinancement et de financement et en permettant le réaménagement des dettes et le renforcement de la trésorerie des exploitations agricoles.

Il prend la forme de prêts garantis à hauteur de 70 % par l'Etat sur des durées de 5 à 12 ans. Il permet de souscrire un ou plusieurs prêts bancaires, pour un montant maximum global de 200 000€, auprès d'un des réseaux bancaires participants adossés à une nouvelle garantie de l'Etat dédiée à l'agriculture et mise en œuvre par Bpifrance. **L'aide consiste en la prise en charge par l'Etat à 100 % du coût de la garantie publique.**

Les agriculteurs peuvent demander le remboursement du coût de la garantie associée à ces prêts sur la plateforme d'aide mise en place par FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, **à compter du 17 avril à 10h00 et jusqu'au 27 février 2026 à 14h00.**

L'obtention de l'aide est conditionnée à la présentation d'une attestation comptable justifiant d'un taux d'endettement global supérieur à 50 % ou à un rapport EBE / chiffre d'affaires inférieur à 25 %.

Cette aide, décidée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, est financée par l'État.

Le lien vers le télé-service et l'ensemble des informations nécessaires au dépôt de la demande d'aide sont accessibles depuis le site internet de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Prets-de-consolidation-prise-en-charge-des-Commissions-de-Garanties-operees-par-Bpi-France>

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr